

# LA LUCARNE

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

**Hiver 2018-2019**

Vol XL, numéro 1



Maison Fréchette, Saint-Nicolas, Prix Thérèse Romer 2018. Photo @ Constance Fréchette

## LES PRIX DE L'APMAQ 2018

# LA LUCARNE 10\$

**Comité de rédaction:** Andrée Adam, Pierre Bleau, Andrée Bossé, Marie-Lise Brunel, Maude Deblois, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

**Collaborations:** Pauline Amesse, Pierre Amesse, Pierre Bleau, Marie-Lise Brunel, Yvan Fortier, Clément Locat, Claire Pageau, L'équipe Lussier Dale Parizeau, Annie Claessens et Patrick Soucy.

**Crédits photos:** Constance Fréchette, Luc Charron, Perry Mastrovito, Pierre Bleau, Jean Chevette, Jerry Roy.

**Abonnements, publicité et comptabilité:**  
Mireille Blais (apmaq.gestion@gmail.com)

**Infographie:** Temiscom.com

**Imprimeur:** Imprimerie de la CSDM

**Livraison:** Efficac-poste inc.

**Bibliothèque nationale du Québec**

**Bibliothèque nationale du Canada**

**Dépôt légal:** ISSN 0711 — 3285

LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ).  
Publiée chaque trimestre depuis 1982, LA LUCARNE se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

**Secrétariat de l'APMAQ**

2050, rue Amherst, Montréal, (Québec) H2L 3L8

**Téléphone et télécopieur:** 450 661-6000

**Courriel:** info@maisons-anciennes.qc.ca

**Internet:** www.maisons-anciennes.qc.ca

©APMAQ 2018. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans LA LUCARNE n'engagent que leurs auteurs.

Si vous souhaitez recevoir LA LUCARNE en format électronique plutôt qu'en format papier, veuillez en aviser le Secrétariat.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018**

Louis Patenaude, président  
Monique Lamothe, vice-présidente  
Claire Pageau, trésorière  
Carole Doucet, secrétaire  
Marie-Lise Brunel, conseillère  
Diane Jolicœur, conseillère  
Barbara Todd-Simard, conseillère  
Louis Tremblay, conseiller

La publication d'annonces publicitaires dans LA LUCARNE ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services.



À la fin d'un article, ce pictogramme signale du contenu supplémentaire dans la version affichée sur le Web.

## Les prix de l'APMAQ 2018

Hiver 2018-2019

### BILLET

3

#### Un long combat

Louis Patenaude, président de l'APMAQ

### PATRIMOINE

#### Qui est le lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2018?

4

Pauline et Pierre Amesse

#### Un état du patrimoine bâti

6

Clément Locat, prix Robert-Lionel Séguin 2018

#### Maison Fréchette: douze défis de restauration...

8

Annie Claessens et Patrick Soucy, prix Thérèse-Romer 2018

#### Louis-Joseph Papineau (1786-1871) et Monte-Bello

10

Yvan Fortier, ethno-historien

#### Lumière sur les fanaux d'un maire

12

Pierre Bleau

### ACTIVITÉS

14

#### Coup d'œil sur 2019

### MA BIBLIOTHÈQUE

15

#### Maisons Anciennes du Québec volume 2

Perry Mastrovito

#### D'Acadiens à Dionysiens...des destins croisés

Luc Charron

### APPEL DES PRIX 2019

16

La conférence de monsieur Yvan Fortier dont on lira la synthèse en page 10 et 11 a été rendue possible grâce à la contribution financière de la Fondation Maisons Anciennes du Québec.

## COIN DU MÉCÈNE

### Temps et talents

Comme souligné auparavant, le bénévolat est une forme de mécénat tout aussi valable, si non plus, qu'un don en espèces.

Ceci est d'autant plus important aujourd'hui puisque l'APMAQ est en attente d'une rencontre au Ministère de la Culture et des Communications avec l'espoir de réintégrer le programme d'Aide au fonctionnement et par conséquent, le programme Placement Mécénat Culture.

Entre-temps, nous faisons appel à vos talents, à votre expérience et à votre générosité pour participer à notre équipe de gestion et de planification financière. Par exemple, un bénévole de l'équipe est en voie de développer une stratégie de dons testamentaires. Vous possédez d'autres compétences à partager et vous disposez de temps? N'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 661-6000.





## UN LONG COMBAT

Louis Patenaude,  
président de l'APMAQ

Un déferlement de protestations en ce qui touche une perte patrimoniale comme celui qui a fait suite à la destruction de la maison Boileau de Chambly ne s'est pas vu depuis des décennies. Sans doute doit-on remonter pour cela à la perte de la maison Van Horne à Montréal en 1973. Il est vrai que les destructions sauvages ou simplement dénuées de raisons valables ne sont pas rares cependant, les conditions dans lesquelles les choses se sont passées à Chambly font de l'événement une véritable crise. Tant d'articles ont été publiés et tant de commentaires entendus qu'on se prend à croire qu'il s'agit là d'un tournant majeur au-delà duquel la conscience patrimoniale de notre société connaîtra enfin le saut qualitatif espéré. Faut-il qu'une ville dont le patrimoine bâti est un trésor détruise sans scrupule une maison historique pour qu'un tel tournant majeur soit pris et combien faudra-t-il de ces douloureux "tournants" pour que le souci patrimonial irrigue et habite l'esprit de nos élus, de nos promoteurs et de l'ensemble de nos citoyens?

### LES PRIX DE L'APMAQ

Le prix Robert-Lionel-Séguin 2018 a été décerné à Clément Locat. Président de l'APMAQ de 1993 à 1998, il a pendant des années apporté un appui indéfectible à la cause du patrimoine bâti au sein de l'APMAQ et dans de nombreux autres milieux. On trouvera dans ces pages le texte prononcé par le lauréat lors de la remise du prix et un commentaire de sa part sur les derniers événements mentionnés ci-haut de même qu'un article par Pauline et Pierre Amessee, membres de longue date de l'APMAQ sur les activités patrimoniales du lauréat au cours de sa carrière.

Le prix a été remis lors d'une visite de l'APMAQ à Montebello où Yvan Fortier, ethno-historien et lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2014, a prononcé une conférence sur Louis-Joseph Papineau et le domaine de « Monte-Bello » dont on pourra lire une synthèse également dans ce numéro.

Le prix Thérèse-Romer a été attribué cette année à Annie Claessens et Patrick Soucy pour la restauration de la maison Fréchette située à Saint-Nicolas et de ses bâtiments de ferme. Une photographie de la maison occupe la page couverture de ce numéro et un article généreusement illustré de Constance Fréchette sur le processus de restauration de cette propriété se trouve dans ce numéro. Le prix a été remis aux lauréats à l'occasion de l'Assemblée annuelle de l'APMAQ.

L'APMAQ offre aux lauréats des prix ses plus sincères félicitations.

### L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'APMAQ

L'APMAQ a tenu son Assemblée annuelle à Sherbrooke, le 4 novembre dernier, dans l'imposante cathédrale Saint-Michel. Le Plan stratégique de l'APMAQ en vue des années 2019-2022 a été adopté. Le Conseil d'administration s'emploiera à mettre au point un plan d'action pour la première année de la période visée.

### CAPSULE D'ASSURANCE

L'équipe de Lussier Dale Parizeau

#### L'importance de déneiger vos toits !

Après de fortes chutes de neige, vous avez l'habitude de prendre votre pelle et de déneiger votre allée. Mais avez-vous pensé à ce qui s'accumule sur votre toit ?

Au Canada, en dépit du climat, peu de maisons disposent d'un toit suffisamment en pente pour que la neige glisse à terre d'elle-même. Or, si la neige s'accumule en trop grande quantité, votre toit pourrait s'effondrer.

#### Comment mesurer le risque ?

La plupart des toits résidentiels, quel que soit leur emplacement, peuvent supporter jusqu'à 20 lbs par pied carré avant de s'effondrer. Pour mettre cela en perspective, une épaisseur de 25 cm de neige représente un poids de 5 lbs par pied carré. Au Québec, il tombe environ 303 cm de neige par année.

Si vous laissez la neige s'amonceler et que des chutes de neige rapprochées se produisent, il se peut donc, parmi d'autres catastrophes, que le volume de neige cause un effondrement ou encore que des plaques de glace se forment et provoquent des dégâts d'eau à l'intérieur de la maison ou la détérioration de vos fils électriques.

#### Comment prévenir ?

Quand la neige se mélange avec de la pluie ou de la glace, elle devient plus lourde. Soyez vigilant, car ce mélange accentue la pression supplémentaire sur votre toit et accroît le risque de dégât d'humidité. En effet, quand la chaleur s'échappe de votre maison, glace et neige fondent. L'eau dégoutte le long du toit et se dirige vers les gouttières. Si celles-ci sont bloquées, l'eau se glissera sous les bardeaux de votre toit, causant ainsi des fuites à l'intérieur de votre maison.

**Pendant l'année, il est extrêmement important de bien entretenir vos gouttières en les nettoyant et en les vidant régulièrement.**

Si vous êtes en mesure de le faire, utilisez un râteau avec un manche de grande taille ou une échelle pour déneiger votre toit, en particulier la portion de la neige qui est située sur le bas de la pente. Si vous ne pouvez procéder vous-même, il est fortement recommandé de faire appel à une entreprise de déneigement professionnel. Plusieurs installateurs de toitures sont également habilités à effectuer cette tâche. Le coût de l'opération sera probablement un minimum de 400 \$... mais faire remplacer votre toiture peut vous coûter facilement 8 000 \$, sans compter les dégâts !

Lussier Dale Parizeau

### NOUVEAUX MEMBRES

#### AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quatre membres du Conseil, élus en 2017, poursuivent leur mandat au cours de l'année 2019 et deux membres dont le mandat arrivait à terme cette année ont été réélus pour la période 2018-2020. L'Assemblée générale a aussi élu deux nouveaux membres. Il s'agit de madame Diane Jolicœur, qui a reçu l'APMAQ dans sa maison de L'Isle-aux-Coudres en septembre dernier et de monsieur Louis Tremblay. L'APMAQ leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

# QUI EST LE LAURÉAT DU PRIX ROBERT- LIONEL-SÉGUIN 2018 ?

Pauline et Pierre Amesse



Maison de Saint-Roch-de-l'Achigan

Suite à la remise de ce prix à monsieur Clément Locat, nous aimerions exprimer notre joie de voir enfin reconnus les innombrables mérites de ce travailleur infatigable à la conservation de notre patrimoine.

Dès son arrivée à l'APMAQ en 1984, Clément s'engage de toutes ses énergies à la protection du patrimoine. Ces 34 ans de constant dévouement à la cause méritaient bien d'être reconnus, voire célébrés. C'est donc avec grand enthousiasme que nous avons soumis, en début de cette année, sa candidature à ce prestigieux Prix.

Cette implication remarquable ne s'est pas limitée pour autant à l'APMAQ; on le retrouve à la Fédération Histoire Québec, au comité Avis et prises de position d'Action Patrimoine, à

la Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan, sa région d'origine qu'il affectionne beaucoup. Cette Société vient de publier son livre *Porte-ouverte sur notre patrimoine – 250 ans d'empreinte architecturale dans le Grand Saint-Roch*.

Son cheminement est parsemé de multiples réalisations: combien d'interventions urgentes de sauvegarde patrimoniales aux résultats peu encourageants, déprimants, sans compter l'organisation d'un nombre incalculable de visites guidées et la réalisation d'inventaires de bâtiments anciens.

Clément Locat s'est de plus engagé personnellement, pendant 15 ans, dans la restauration de deux maisons anciennes de Saint-Roch-de-l'Achigan, la maison qu'il habite, dont les deux parties datent approximativement de 1825 et 1850 et une maison voisine datant de l'année 1900.

On lui reconnaît d'emblée les qualités d'un homme de terrain et de réflexion qui considère le patrimoine architectural comme étant à la fois une richesse collective, un bien culturel irremplaçable et un atout au plan historique. Le patrimoine bâti du Québec, celui en particulier des villages et du territoire rural, est à l'avant-plan des actions que Clément a menées durant toutes ces années.

En ces temps troubles de ce sombre novembre 2018 que nous venons de vivre, au cours duquel nos hommes politiques ne semblent plus reconnaître la richesse historique que constitue notre patrimoine bâti, il est réconfortant de voir des personnages tels ce nouveau lauréat à qui nous présentons toutes nos félicitations.



## TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de  
toitures en tôle pincée, à baguette,  
à la canadienne

**RBQ. 5614-2011-01**

• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



7965, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5  
**Jean-François Éthier**, président  
**Cell.: (514) 887-1770**

## AUTRES FONCTIONS IMPORTANTES QU'ON LUI RECONNAÎT:

Clément Locat devint membre du Conseil d'administration de l'APMAQ de 1990 à 1998 puis président de 1993 à 1998, membre du comité Sauvegarde de 1991 à l'an 2000, puis de 2014 à maintenant, finalement Lauréat du Prix de Mérite de l'APMAQ en 2000 (devenu Prix Thérèse-Romer en 2005) pour l'excellente restauration de sa maison ancestrale et son implication à l'APMAQ.



# Préparez vos valises !

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT  
VOYAGE PATRIMONIAL DISTINCTIF

Soutenez la mission du magazine *Continuité*...  
en réalisant un périple riche en histoire et en rencontres !

De la **Provence** à l'**Île-de-France** du **18 au 28 octobre 2019\***

## PARIS

- Salon international du patrimoine culturel/Louvres
- Cryptes et catacombes
- Marais médiéval
- Cité de l'architecture et du patrimoine

## MARSEILLE

- Vieux-Marseille
- Les Baux-de-Provence
- Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
- Carrières de Lumières

Pour découvrir des témoins de l'époque gallo-romaine, du Moyen-Âge et de la Renaissance, mais aussi pour bénéficier de l'expertise d'acteurs du patrimoine français et échanger avec eux.

**Participation au voyage-bénéfice : 3999 \$\***  
(visites, hébergement, petits déjeuners, deux soupers, vols [Air Transat] et transferts inclus)

Vous obtiendrez un **reçu fiscal de 800 \$** pour votre don.

\* 11 jours / 9 nuitées  
\* Prix en vigueur jusqu'au 31 mai 2019



**RÉSERVEZ SANS TARDER**  
**LES PLACES SONT LIMITÉES !**

INFORMATION :  
[magazinecontinuite.com](http://magazinecontinuite.com)  
(onglet Nouvelles)

RÉSERVATION :  
[genevieve.begin@voyagesorford.com](mailto:genevieve.begin@voyagesorford.com)  
ou **1 800 560-8663**, poste 10242

Avec Club Voyages Orford (titulaire d'un permis du Québec)

# UN ÉTAT DU PATRIMOINE BÂTI

Clément Locat

*Le texte qui suit est une synthèse de la conférence prononcée par le lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2018, Clément Locat, lors de la remise du prix à Montebello le 13 octobre dernier.*

J'aimerais bien dire qu'après 40 ans d'actions menées pour la sauvegarde du patrimoine par nos organismes, la situation s'est grandement améliorée, mais malheureusement, cette annonce devra être remise à plus tard, car beaucoup reste à faire en ce domaine.

Il y a heureusement des éléments positifs : en général, les grandes villes, qui ont des ressources techniques, dont un comité du patrimoine, s'en sortent mieux. Plusieurs villes moyennes ont aussi pris des mesures sérieuses pour protéger et mettre en valeur leur patrimoine. Les exemples des villes de Joliette, Terrebonne et Rivière-du-Loup, entre autres, sont très positifs. Dans d'autres villes cependant, la situation est lamentable, comme à Repentigny, un des plus anciens établissements au Québec, où aucune vision n'est partagée sur le riche patrimoine local. À Chambly on avait approuvé la démolition d'une icône du patrimoine local, la maison Boileau ; cette décision a été renversée depuis, mais on tarde à amorcer les travaux de restauration.

Dans les moyennes et surtout les petites municipalités, dépourvues de ressources techniques et souvent financières, la situation s'est aggravée. Les comités consultatifs d'urbanisme composés de gens élus et de citoyens sans formation particulière sont souvent contrôlés par les conseils municipaux. L'information est déficiente, il n'y a aucune vision, c'est la gestion au cas par cas, les leitmotivs sont « On n'arrête pas le progrès », « On ne fait pas du neuf avec du vieux », « Il faut aller de l'avant ». Les pertes au niveau du paysage architectural de nos villages continuent dans le règne de la laideur et de la médiocrité. L'attitude de la ville de Sainte-Marie de Beauce, avec le cas éloquent du magnifique Château-Beauce, en est l'illustration la plus récente.

Mais ce qui est le plus préoccupant dans tout cela, c'est la démission de l'État, alors que le ministère de la Culture (MCC) n'a plus les ressources humaines et financières nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Dans les bureaux régionaux du MCC, ce n'est guère mieux, les ressources spécialisées sont inexistantes ou ne suffisent pas à épauler efficacement les municipalités ou à appuyer les comités d'action citoyens qui veulent conserver l'âme de leur milieu. Rappelons qu'au cours du dernier mandat du précédent gouvernement, on a connu trois ministres de la Culture en quatre ans, ce qui démontre le peu d'importance qu'on accorde à ce domaine.

Lors des consultations précédant l'adoption de Loi sur les Biens Culturels en 2011, les organismes en patrimoine avaient tous souligné le risque de remettre la responsabilité du patrimoine entre les mains des municipalités --- ce qui n'était pas en soi une mauvaise idée --- sans le support technique ou financier adéquat. Nos craintes se sont malheureusement avérées. Le message aux municipalités concernant leurs nouvelles responsabilités en matière patrimoine n'est pas passé.



Clément Locat © Jean Chevette

De plus, dans ce contexte, les conditions d'existence de l'APMAQ et d'organismes similaires deviennent de plus en plus précaires, chaque nouveau gouvernement se faisant un devoir de couper les budgets, et particulièrement en culture, domaine déjà largement sous-financé. Dans plusieurs milieux, il faut savoir que ces organismes demeurent les chiens de garde en patrimoine et doivent souvent se battre contre leurs élus et les promoteurs pour sauvegarder leur patrimoine architectural.

Ceux qui me connaissent diront que c'est une marotte, mais je considère que s'il reste un rôle à jouer au MCC, c'est la sensibilisation de la population et des élus municipaux à l'importance du patrimoine tant au niveau culturel, social qu'économique, afin d'éduquer la population et de changer les mentalités. À cette fin, le ministère de la Culture pourrait bénéficier de la Fête nationale, des journées de la culture ou de la journée du patrimoine pour promouvoir et célébrer cet aspect si important de notre culture au moyen des différents médias. Cela permettrait entre autres aux nouveaux arrivants de s'approprier cette dimension de notre culture. Verrons-nous un jour la protection du patrimoine devenir un réflexe avant d'agir dans nos milieux de vie ?



**ÉPILOGUE:** depuis la remise du prix, des événements importants en matière patrimoniale ont eu lieu et le lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin a voulu les commenter.

La série d'événements survenus récemment, particulièrement la démolition sauvage de la maison Boileau à Chambly le 22 novembre dernier, sans permis ni avis à la population, a remis la question du patrimoine à l'avant-scène de l'actualité. Faut-il rappeler que cette maison exceptionnelle, une icône du Vieux-Chambly avait fait l'objet de nombreuses interventions de la part des organismes en patrimoine en vue de sa sauvegarde après l'accord d'un permis de démolition émis par la municipalité en 2016. Dès le lendemain, nous avons été confrontés au sort du moulin du Petit-Sault à l'Île-Verte, un bâtiment bénéficiant du statut de classement depuis 1962 mais que le laisser-aller a, depuis, mené à la ruine. Quelques jours plus tard à Saint-Denis-sur-Richelieu, la maison Magloire Vézina, un solide bâtiment d'une grande intégrité architecturale faisant partie d'un ensemble harmonieux de maisons anciennes alignées, rue Yamaska, était démolie pour faire place à un stationnement. C'était alors la troisième maison ancienne en bon état démolie au cours de l'année à Saint-Denis, un village faisant partie de l'Association des plus beaux villages du Québec. Ces événements médiatisés ont démontré la fragilité du patrimoine architectural au Québec et le lent processus de banalisation de nos milieux de vie.

Par ailleurs, la participation de 400 citoyens à une manifestation devant l'Hôtel de Ville de Chambly, le 25 novembre dernier, pour décrier cette bêtise dans une ville qui attire annuellement 300 000 touristes en raison de sa richesse patrimoniale, est un fait nouveau et constitue un signal encourageant de l'évolution des mentalités à l'égard du patrimoine au Québec.

De même, au début du mois d'août, des centaines de citoyens de Pointe-Claire s'étaient présentés à une rencontre publique du comité local de démolition, pour s'opposer à la destruction de l'Hôtel Pointe-Claire et son remplacement par un immeuble de condos démesuré et d'un style inapproprié pour le cœur ancien de la ville, ce qui a finalement fait reculer la municipalité.

Tous ces faits témoignent qu'un virage s'impose rapidement à l'égard de notre patrimoine architectural. Il est urgent que des mesures sérieuses soient prises pour que désormais, des bâtiments bénéficiant du statut de classement ne soient plus jamais abandonnés ou démolis. Les villages et petites villes doivent pouvoir obtenir les services spécialisés en architecture et urbanisme que leur budget ne leur permet pas de s'offrir individuellement. Il y a aussi un besoin pressant d'une instance d'appel indépendante des municipalités à laquelle des citoyens ou comités de sauvegarde pourraient recourir dans les cas litigieux. Enfin, comme nous le mentionnions ci-haut, la sensibilisation à la valeur ajoutée que représente le patrimoine dans notre société doit être priorisée par le ministère de la Culture.

Les différents organismes en patrimoine sont débordés et la conduite d'actions pompier pour sauver notre patrimoine au cas par cas à travers le Québec a fait son temps.



**MENUISERIE**  
Denis Labbé enr.

198, des Érables, St-Joseph, Bce (Qc) G0S 2V0

**RESTAURATION** | Portes, fenêtres,  
**REPRODUCTION** | moulures, éléments  
**FABRICATION** | architecturaux

Installation de coupe-froid

30 ans d'expérience  
Membre Artisan professionnel  
du Conseil des métiers d'art du Québec

T. 418 397-6247 | C. 418 387-0607  
menuiserie.denislabbe@hotmail.com

R.B.Q. 5596 0785 01

Fabrice Le Guern  
Artiste peintre décorateur

Restauration de bâtiments anciens  
Peinture intérieure - Texture Murale  
Faux marbre - Faux bois  
Dorure - Trompe-L'œil - Enduit à la chaux  
Préparation des supports



Membre professionnel du conseil des métiers d'art  
fabriceleguern@gmail.com  
514 992-0869  
www.illusions-textures.net

# MAISON FRÉCHETTE : DOUZE DÉFIS DE RESTAURATION

Prix Thérèse-Romer 2018, Annie Claessens et Patrick Soucy

Nous avons acheté cette ferme en octobre 2002. Elle avait été occupée durant 300 ans par les descendants directs de l'ancêtre François Freschet, arrivé de La Rochelle en 1677. Malgré son âge (1895) et son état délabré, nous lui avons trouvé beaucoup de charme! Étant *Fréchette* de par ma mère et ayant été élevée dans une ancienne maison de pierres en restauration... ce choix me paraissait «normal»! De plus, la proximité de Québec pour notre travail professionnel était un atout. Dès l'achat de la maison, Patrick entreprit les travaux...et moi, les plans.



Lors du curetage de la maison, nous avons dû, à notre grande surprise, enlever quatre couches de revêtement: bardeaux d'amiante, papier brique rouge, vieux déclin de bois, planches en oblique et arrivées aux pièces sur pièces, en réparer quelques-unes... sous les fenêtres du côté est.



La maison avait plus de 100 ans! Les murs ayant sans doute été repeints aux 10 ans..., le boudin décoratif des planches avait pratiquement disparu! Il nous fallut défaire les murs, nettoyer chaque planche, les trier, les sabler, les réinstaller aux murs... sur leur envers et les peindre... à notre tour!



Les fondations? Quant à faire... elles furent nettoyées, isolées à l'uréthane giclé et couvertes d'une membrane Platon. Nous avons mis un drain français pour en assurer l'étanchéité et nous avons amélioré le sous-sol par l'ajout d'un plancher de béton chauffant. Oh le confort!!!



Dans la cuisine, le vieux poêle Bélanger que nous n'allions pas utiliser dut quitter la pièce! Les plafonds, alors en petites planches emboutées, furent défaits et refaits selon un modèle néo-classique, en larges planches et couvre-joints.

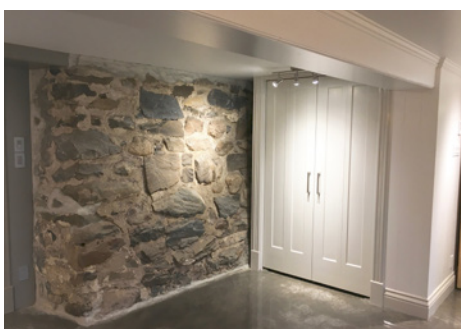
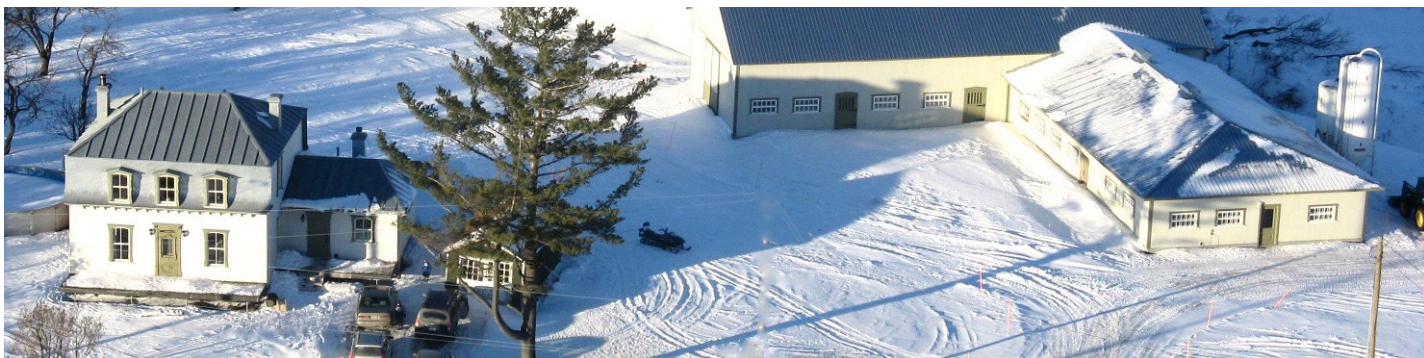


Les planchers étaient usés à la corde! On les refit avec des planches de pin, teintées et vernies. Malheureusement, quelques parties de bois moins sec se mirent à écailler!!! On décida de tout sabler et de faire une finition à l'huile, de couleur claire et plus facile d'entretien!



Les détails d'une architecture ancienne nous avaient toujours fascinés! Nous avons donc été attentifs à la réplique des «corbeaux» sous le toit mansard, à l'ajout de planches cornières et au revêtement du brisis en bardeaux de tôle à la canadienne.





Le fait d'avoir isolé les fondations par l'extérieur nous a permis de garder le charme de la pierre dans notre cave de sept pieds de haut et d'en faire maintenant une salle de séjour.



Les plafonds, à l'étage des chambres, étaient trop bas: à certains endroits, la moulure au-dessus des fenêtres était coupée! On décida de défaire ces plafonds, mais d'en conserver les planches...



On les refit au-dessus des poutres du grenier. Les murs furent lambrissés de planches verticales et heureusement, nous avons pu, à l'étage, conserver les planchers d'origine.



L'arche entre le salon et la salle à manger était bas et carré. Nous avons plutôt opté pour la forme cintrée des fenêtres qui, elles, ont toutes été refaites en atelier avec double vitrage thermos.



L'ancienne cuisine d'été fut rapidement démolie parce que trop petite et trop abîmée! On la refit en conservant les portes anciennes et en réutilisant pour les murs intérieurs, les planches conservées des plafonds du haut.



La nouvelle cuisine d'été comporte un comptoir « contemporain » et une cave creusée pour la salle de lavage. L'utilisation des matériaux recyclés contribue à lui donner une allure d'époque!



2002



2018

# LOUIS-JOSEPH PAPINEAU (1786-1871) ET MONTE-BELLO

Yvan Fortier, ethno-historien, prix Robert-Lionel-Séguin 2014

Seigneurie de la Petite-Nation, 1848 : le seigneur Louis-Joseph Papineau est un homme de 62 ans quand il s'attelle à la tâche de bâtir manoir et domaine. **Manoir** : c'est un édifice, pas nécessairement prestigieux, où les censitaires d'une seigneurie viennent rencontrer le seigneur ou son représentant, notamment pour le paiement des cens et rentes. Bâtir manoir est une obligation seigneuriale. **Domaine** : c'est une portion de terrain que le seigneur se réserve en propre. Louis-Joseph Papineau est, en effet, détenteur d'une seigneurie depuis 1817, rive gauche de l'Outaouais (quelque 100 kilomètres de Montréal, environ 70 de Gatineau). **Monte-Bello** : tel est le nom du manoir et du domaine, en raison de la belle montagne qui s'élève à quelque distance du manoir, vers le nord.

Quand Louis-Joseph Papineau fait Monte-Bello, on en est à la toute fin de l'ère seigneuriale ; le régime en serait aboli en 1854. Puis, à son âge, il est bien conscient de construire moins pour lui-même que pour ses descendants. Aussi édifie-t-il de concert avec Amédée, son fils aîné, et en suivant aussi les conseils de sa femme et de ses filles (qui ont tendance à préférer la ville à la campagne...). Pour ce faire, il adopte une idée-clef de son temps : l'éclectisme.

Pour son manoir, par exemple, il puise à des sources variées : *néopaladiennes* – donc italiennes à la source – quant à la symétrie du carré et à la présence d'une longue pièce centrale – ici : le vestibule (auquel on accède par un tambour d'entrée) – puis la cuisine en soubassement ; *néomédiévales* quant à la présence de tours sur l'angle, l'une d'elles comportant un magnifique escalier hélicoïdal, un classique de l'architecture française, à quoi il faut ajouter une tour carrée coiffée de parapets crénelés et percés de fausses meurtrières ; *louisianaises* pour ce qui est du large auvent et de sa galerie sur trois élévations (il eut souhaité deux galeries superposées) ; *québécoises (canadiennes)* pour la forme assez raide du toit à quatre versants comme à la maison des Sulpiciens, au fort de la montagne, à Montréal ; le tout avec une touche *Regency* dans la terrasse faîtière. Et encore on le voit s'aligner sur les préceptes de l'architecture française du 19<sup>e</sup> siècle quant à la localisation des belles pièces – salle à manger, salon – vers l'arrière de la maison et quant à la communication qu'assurent des portes de l'un à l'autre des espaces aménagés en rez-de-chaussée. Ce sont les mêmes principes que défendait, par exemple, un Viollet-le-Duc.

Louis-Joseph Papineau n'a rendu habitable que le fronton de son vaste domaine donnant sur la rivière. Depuis la route qui relie Monte-Bello à Papineauville et Plaisance, voici un grand parc d'arbres de haute futaie où serpente l'avenue seigneuriale. Sur le cap Bonsecours, quatre grandes pelouses entourent le manoir. Vers l'ouest, en contrebas, la pelouse s'enrichit originellement d'un bel étang tout en courbes, dans le goût pittoresque. Un pont sur l'avenue, des bancs, des pergolas de repos, un campanile, tout cela, dans le goût rustique (rondins au naturel gardant leur écorce) est mis en place par Amédée principalement. Il s'inspire des publications d'Andrew Jackson Downing, architecte paysagiste étatsunien alors en vogue.



Yvan Fortier © Jerry Roy

Louis-Joseph Papineau va puiser son eau par-delà son grand parc grâce à cette pompe à fonctionnement continu, le béliet hydraulique, une invention d'un des frères Montgolfier à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Il se constitue ainsi une réserve d'eau pour l'usage domestique, pour l'arrosage des jardins et l'animation de deux fontaines, l'une en façade, l'autre en élévation arrière, côté rivière.

Le manoir surgit de terre entre 1848 et 1850, alors que la famille peut s'y installer à compter du 14 novembre. Louis-Joseph Papineau a recours à trois sources de chauffage : des foyers, de petits poêles démontables hors saison et un calorifère comprenant une voûte chauffée d'où migrent des tuyaux dispersant l'air chaud par des registres. En 1878, le nouvel occupant des lieux, Amédée Papineau, introduit l'eau courante et des sanitaires à l'eau pour remplacer les latrines logées dans la plus petite des tours du manoir.

Comme tout seigneur, Louis-Joseph Papineau perçoit les rentes seigneuriales souvent payées en nature, entendons notamment du blé. Puis, il y a le prélèvement de la quatorzième partie des blés du moulin. La conservation de ces grains se fait dans





Façade du Manoir Papineau © Jerry Roy

un petit hangar à grain qui apparaît en 1855, érigé avec un suave effet néogothique, mâtiné d'accessoires à l'italienne. C'est le hangar à grain conforme aux critères de l'*Encyclopédie* de Diderot & D'Alembert en ce qui touche l'aération et un éclairage dispensé avec parcimonie. L'étage comporte, peu de temps après la construction, un atelier d'artiste : Napoléon Bourassa, le gendre, y réalisera vraisemblablement le portrait le plus célèbre de son célèbre beau-père, les mains croisées dans le dos et tenant un livre avec un fond de scène qui n'est autre que la vue depuis le cap Bonsecours sur une rivière belle comme le Rhône. Quasi au même moment, on érige la maison du jardinier, pavillon d'entrée à Monte-Bello, près de la barrière. Là aussi, le vocabulaire néogothique est mis à profit, traité dans un même matériau, la brique, et disposant d'une même toiture aiguë ici décorée de lambrequins finement découpés.

L'un des fils Papineau étant mort à Monte-Bello – il s'agit de Gustave, décédé à 21 ans en 1851 – Louis-Joseph Papineau et Amédée eurent l'idée d'ériger une chapelle funéraire, ce qui sera fait de 1852 à 1855. L'édifice est en pierre dans l'esprit néogothique rustique. Les inhumations s'y font dans la crypte dans des constructions voûtées en brique. Avec le temps un petit cimetière extérieur recevra les dépouilles familiales.

En 1881, Amédée agrandit le manoir par un salon hors-œuvre dominant une orangerie qui accueille, l'hiver, les plantes délicates, mais volumineuses qui ornent les pelouses. Cette serre est un complément à une autre serre chaude construite sur le rebord du cap en 1887, pour remplacer un ancien colombier lui-même transformé en serre par Louis-Joseph Papineau. Cette serre à trois niveaux abondamment vitrés fut réduite en son seul rez-de-chaussée vers 1913. L'édifice servit dorénavant de pavillon de thé, incomparable kiosque d'observation du paysage. Amédée donne aussi forme, en 1880, à un musée familial auquel il attribue une fonction éducative auprès de la population de la seigneurie. C'est un édifice en brique avec façade en pierre où l'éclairage zénithal est dispensé par des tabatières. Cet éclairage particulier n'est pas sans évoquer un souvenir de voyage à la Maison carrée de Nîmes qu'on avait dotée d'un éclairage faïtier, même si cela n'avait rien à voir avec les temples antiques.

Monte-Bello disposait d'un vaste jardin potager, ainsi que de nombreuses dépendances : étable-écurie, porcherie, poulailler, glacière, remises, grange, cabane à sucre, &c.

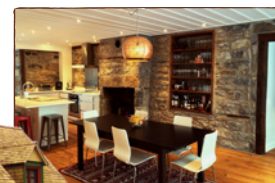
Depuis la route principale, une avenue seigneuriale serpentait à travers le parc et venait s'abouter au chemin du cap qui encerclait le manoir pour se diriger vers les dépendances avant de retourner vers la route principale par le chemin vert. En 1929, la propriété fut vendue pour devenir un club privé, *Lucerne in Quebec*, pour le bon plaisir des Étatsuniens, un but clairement avoué, avant d'adopter un nouveau nom, celui de *Seignior Club*. En 1975 le manoir reçut une reconnaissance du gouvernement du Québec suivie d'une reconnaissance fédérale en 1986. Ce même manoir sera bientôt l'objet d'importants travaux d'entretien, spécialement quant à son enveloppe. Monte-Bello continuera de témoigner de son concepteur, l'inégalé Louis-Joseph Papineau, homme complexe, amoureux de son pays, politique rigoureux et farouche républicain opposé aux monarchiens, c'est-à-dire aux tenants de la monarchie constitutionnelle. Rappelons que cet homme, souvent entouré de nains politiques, reçut son véritable premier hommage public fort tardivement, en 2002, par une statue monumentale devant l'Assemblée nationale. Un nouveau bronze apparut à Saint-Denis-sur-Richelieu en 2012. Mais, il est une reconnaissance qu'on ne peut passer sous silence survenue en 1982. Le Congrès juif canadien honorait alors Louis-Joseph Papineau « à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la loi qui accorda des droits pleins et entiers aux Juifs du Bas-Canada ». Cela était survenu, grâce à Papineau et au Parti patriote, un quart de siècle avant le reste de l'Empire britannique...



maisons traditionnelles  
**DES PATRIOTES**  
entrepreneur général inc.

### Restauration, construction et réplique de maisons ancestrales

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeaux de Cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie
- projet clé en main
- rallonge
- maisons hybrides (maison neuve avec intégration de pièces ancestrales)



514-464-1444

[www.maisonsdespatriotes.com](http://www.maisonsdespatriotes.com)



RBQ : 5595-2485-01

# LUMIÈRE SUR LES FANAUX D'UN MAIRE

Pierre Bleau, ing., M. A.  
Membre de l'APMAQ

Au devant de notre demeure, on observe deux sentinelles qui bordent l'entrée de l'allée principale. Ce sont deux fanaux en fonte installés, entre 1927 et 1931, signalant la résidence du maire de la Ville de la Pointe-aux-Trembles de l'époque, M. Oscar Benoît. La tradition voulait qu'on ajoute, face à leur domicile, ce mobilier d'éclairage pour souligner leur statut social au sein de la collectivité. Cet article met en lumière l'histoire surprenante de ces fanaux menacés par un changement de garde à la mairie.

Ces fanaux ont survécu, ne subissant qu'un léger tassement au niveau des bases de béton, une rupture du filage souterrain de l'alimentation électrique, le remplacement du vitrage en verre de la lanterne par des panneaux en plastique et la disparition d'un pignon décoratif. Ce petit détail ornemental a été fidèlement reproduit par un ami, en 2018, sur son tour à métal à partir d'un cylindre d'acier. Il faut parfois accepter ce genre de compromis lors d'une restauration, la reproduction du pignon original en fonte par une fonderie demeurant un idéal assez onéreux.

C'est en effectuant une recherche aux archives municipales de la Ville de Montréal, qu'une résolution du 24 février 1931, a éveillé ma curiosité : « *La question des fanaux du maire est laissée en suspens* ». Ce sont probablement ceux de l'ex-maire Benoît puisqu'il a perdu ses élections, le 2 février 1931, à la faveur de Wilfrid H. St-Pierre, télégraphiste de la Ville de la Pointe-aux-Trembles. Puis, le 7 avril, il est résolu : « *Que Son Honneur le Maire soit chargé de rencontrer l'ex-maire, O. Benoît au sujet d'arrangement à faire s'il y a lieu et si ce dernier désire rester en possession des fanaux installés chez lui.* » Il faut croire que la rencontre fut infructueuse, puisque dès le 21 avril, il est résolu : « *Que les fanaux de l'ex-maire Oscar Benoît soient enlevés* ». Finalement, le 20 mai 1931, les échevins décident d'adoucir leur position : « *Que les fanaux installés à la résidence de l'ex-maire Oscar Benoît soient enlevés ou vendus à ce dernier.* » Puisque les fanaux sont toujours en place, la question se pose à savoir combien il aurait déboursé pour conserver son symbole de prestige ?

Une deuxième visite aux archives a permis de résoudre l'énigme. En effet, le 14 juin 1932, il est proposé par l'échevin Dulude et secondé par l'échevin Cormier : « *Qu'attendu les décisions rendues par la Commission Métropolitaine de Montréal au sujet de la question des fanaux des différents maires qui se sont succédées pour la Ville ; qu'il soit établi qu'à l'avenir lorsqu'un Maire de la Ville cessera d'être Maire, il gardera la possession des fanaux qui lui ont été posés durant son terme.* » Une conclusion heureuse pour tous, sachant qu'une résolution (du 5 mai 1931) demandait un crédit de 250\$ à la Commission pour l'installation de fanaux en face de la résidence de Son Honneur le Maire actuel...

Viendra la nuit où les deux fanaux éclaireront à nouveau ce lieu.



Les fanaux de l'ex-maire Oscar Benoît



Reproduction (à droite) du pignon en fonte



Détail d'une lanterne



CORNICHE

MANSARDE

TOITURE

ARDOISE

CUIVRE

ACIER



# Nous sommes là depuis 1987 !

Une entreprise familiale

Tél. : 450 661-9737

[www.Tole-bec.com](http://www.Tole-bec.com)

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2  
Télécopieur : 450 661-2713



## maestria

Les RENDEZ-VOUS des métiers d'architecture  
et du patrimoine

Rassemblement majeur des acteurs chargés de protéger et  
de promouvoir notre bâti patrimonial et contemporain  
et les savoir-faire spécialisés.

Rencontre privilégiée entre  
artisans, professionnels et grand public.

Exposants – Conférences – Démonstrations

14 au 16 mars 2019  
Marché Bonsecours

Contact  
[france.girard@metiersdart.ca](mailto:france.girard@metiersdart.ca)  
[rendezvousmaestria.ca](http://rendezvousmaestria.ca)

Une production du



# COUP D'ŒIL SUR 2019

## VISITES DU DIMANCHE

### Trois rencontres qui s'annoncent riches en diversité:

- Le 2 juin: Cowansville [Estrie]

La saison s'ouvre à Cowansville, en Estrie, le 2 juin, dans un décor d'influence loyaliste. En effet, la longue rue principale bordée de grands arbres et de très belles et imposantes maisons de briques rouges témoigne de ses origines anglaises, écossaises et irlandaises. Ses attraits horticoles et paysagers lui ont mérité quatre fleurons ce dont elle est très fière.

- Le 21 juillet: Calixa-Lavallée [Montérégie]

La Municipalité de Calixa-Lavallée, qui possède une des plus grandes concentrations de maisons anciennes bien préservées au Québec, nous invite à découvrir son histoire et son patrimoine résidentiel qui s'échelonne du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. Résidences, lieu de patriote et four à pain qui sera fonctionnel pour un goûter. Une visite mémorable!

- Le 8 septembre: Saint-Nicolas [Lévis]

La maison Fréchette, lauréate du prix Thérèse-Romer 2018, nous ouvre ses portes. C'est l'occasion de visiter en plus de la maison, ses bâtiments agricoles ainsi que des résidences du village.



Maison Nesbitt, Cowansville, © Martin Claude, Creative Commons CC BY-SA 3.0

### VISITE HORS-SÉRIE

- Le dimanche 4 août, à Rougemont [Montérégie] une rencontre culturelle et sociale pour la famille. Cette escapade comprend une visite de l'église St-Michel ornée d'œuvres d'Ozias Leduc, visite de deux intérieurs de maisons ancestrales, une conférence sur l'histoire de Rougemont, ainsi qu'une visite guidée de la cidrerie Michel Jodoin.

Le coût de 25\$ par adulte comprend les visites, la conférence, la dégustation, et le café en fin de journée.

Enfants et adolescents: gratuit

Étudiants: 10\$.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REMISE DES PRIX\*

- La remise des prix et l'Assemblée générale annuelle auront lieu à l'automne.

\*Détails et coûts à venir.

### FORFAIT

**Option A:** réservé aux membres en règle de l'APMAQ, l'abonnement de saison au coût de 35\$ vous donne accès à trois visites du dimanche. L'inscription au billet de saison réserve automatiquement votre place à chacune des visites mentionnées ci-haut. Une fois émis, cet abonnement ne sera pas remboursable, mais, si le propriétaire du billet se voyait dans l'impossibilité de participer à l'une ou l'autre des activités prévues, il pourrait l'offrir à un autre membre de l'APMAQ en avertissant le secrétariat au moins deux semaines avant l'activité. Réservez tôt, car les places sont limitées!

**Option B:** Pour les membres, les billets à l'unité sont de 20\$ par visite pour un membre et de 25\$ par visite pour un non-membre (selon la disponibilité). Abonnement non remboursable, mais transférable à un autre membre en règle en avertissant le secrétariat avant l'activité.

### Réservation

450 661-6000

### En ligne

www.maisons-anciennes.qc.ca

## COUPE-FROID LAPOINTE INC.

*une expertise, une renommée !*



*Depuis 1964, nous sommes spécialisés dans le domaine des coupe-froid pour les fenêtres et les portes de bois.*

Quelques unes de nos réalisations :

- ❖ Maison Henry Stuart ❖ Manoir Mauvide-Genest
- ❖ Maison Chevalier ❖ Édifice Honoré Mercier
- ❖ Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- ❖ Maison de la Littérature

1005, Boul. des Chutes

Québec, Qc G1E 2E4

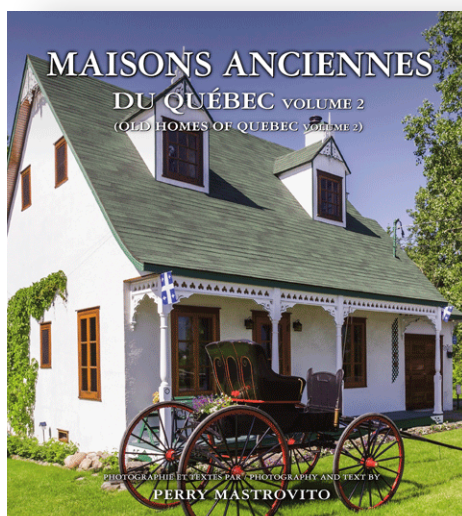
Téléphone / Fax : 418 661-4694

cflap@coupe-froid.com

www.coupe-froid.com

Licence RBQ : 2732-1165-36





## MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC VOLUME 2

Perry Mastrovito, Éditions Broquet, 2018

Il s'agit du deuxième volume de l'auteur portant sur les maisons anciennes du Québec. Comme le précédent, celui-ci contient des photos de maisons appartenant à des membres de l'APMAQ dont une a remporté le prix Thérèse-Romer ainsi que l'auteur a eu la courtoisie de le mentionner. En effet, dans le numéro d'automne 2017, Perry Mastrovito avait invité les membres à participer à cet ouvrage alors en préparation; il était naturel qu'on y réponde positivement, car ces beaux-livres avec leurs photos d'extérieurs et d'intérieurs de maisons anciennes cadrent bien avec l'objectif de connaissance du patrimoine qui est celui de l'APMAQ. Les maisons photographiées se trouvent dans différentes régions du Québec, dont Laval et l'île d'Orléans. En introduction, l'auteur explique le processus par lequel il a effectué les 135 photos, multipliant, par exemple, les visites pour une même maison dans le but d'obtenir l'éclairage optimal.

Chacune des maisons est l'objet d'une photo extérieure et de six à douze, photos d'intérieurs. L'accent est mis non seulement sur les grandes pièces de séjour, mais également sur les détails comme une charpente, une fenêtre, un escalier, la quincaillerie. Les commentaires accompagnant les illustrations nous informent que telle maison a été déménagée d'une région à une autre, que tel ajout est apparu tant d'années après la construction, que tel meuble est une reproduction ou tel autre un héritage familial.

L'ouvrage de 168 pages démontre éloquentement, une fois de plus, que les propriétaires sont encore les premiers responsables de la sauvegarde de notre patrimoine résidentiel et sa photographie hautement professionnelle met en valeur ces maisons où on vivrait volontiers. – M.-L.B

## D'ACADIENS À DIONYSIENS... DES DESTINS CROISÉS

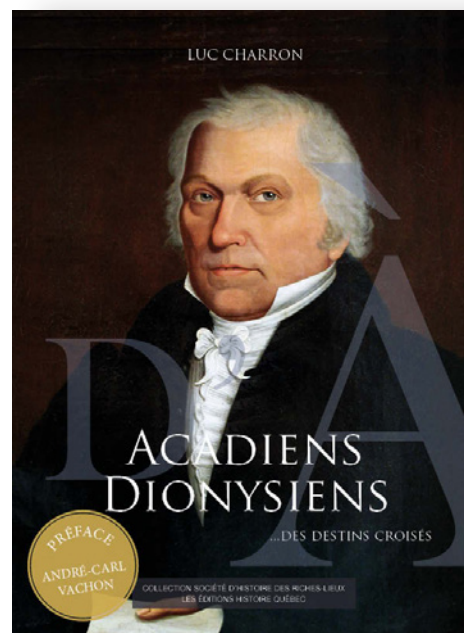
Luc Charron, Collection société d'histoire des riches-lieux, Éditions Histoire Québec, 2018.

L'auteur, lui-même natif de Saint-Denis-sur-Richelieu, invite le lecteur à se pencher, sur l'histoire complexe des Acadiens qui, suite à la Déportation de 1755, s'installèrent dans la Nouvelle-France récemment conquise et particulièrement à Saint-Denis-sur-Richelieu. En effet, le général Murray, en 1765, offrit des terres aux émigrants afin de relancer l'économie du pays. Les Acadiens, dispersés en Nouvelle-Angleterre, se prévalurent de cette offre et, après avoir fait le voyage à leurs frais, vinrent créer de petites "Cadies" dans certains villages comme Saint-Denis.

C'est par le biais de la généalogie que le lecteur effectuera ce voyage dans le temps qui lui permettra de croiser les colons et les notables qui ont contribué au développement de cette région. C'est ainsi qu'il fera la connaissance de Louis Bourdages (1764-1835), marin, cultivateur, milicien, et plus tard notaire et député. Membre du Parti patriote dirigé par Louis-Joseph Papineau, il participera à l'élaboration et à la diffusion des 92 Résolutions.

Les anciennes familles de Saint-Denis d'ascendance acadienne comme les Bourgeois, les Leblanc, les Gaudette et d'autres y sont évoquées; des arbres généalogiques se succèdent accompagnés de notes sur différents sujets comme la publication des bans et la transmission du prénom de père en fils.

L'ouvrage de 157 pages est abondamment illustré de reproductions de documents officiels, de gravures, d'aquarelles, de cartes anciennes et de photographies d'ancêtres. On y apprendra beaucoup grâce à une documentation soignée et l'originalité de sa conception graphique séduira ses lecteurs. – M.-L.B.





# PRIX DE L'APMAQ 2019 – APPEL DE CANDIDATURES

## PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin souligne la contribution exemplaire d'une personne œuvrant au Québec à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti.

### Admissibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être admissibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- le *curriculum vitae* de la personne dont la candidature est proposée ;
- une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature ;
- une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature ;
- au moins trois lettres d'appui signées par des personnes dont la compétence est reconnue dans le domaine du patrimoine ;
- un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine : dossier de presse (maximum 20 pages), photos et autres documents (maximum 5 pages) – voir les détails sur le site Web de l'APMAQ.

Le dossier complet doit être envoyé par courriel à [info@maisons-anciennes.qc.ca](mailto:info@maisons-anciennes.qc.ca) en format PDF. Consultez-nous au besoin.

**JURY** Un jury de cinq personnes dont au moins trois membres de l'APMAQ provenant de différentes régions du Québec est formé par le Conseil de l'APMAQ. Le jury étudie les candidatures et présente une recommandation au Conseil pour chacun des deux prix. Au moins un des membres du jury doit posséder une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne. Dans le cas du prix Thérèse-Romer, le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

**Date limite :** Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **31 mars 2019**.

## LES LAURÉATS

**Prix Robert-Lionel-Séguin :** Arthur Labrie (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989), Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre (2002), Jean-Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beaudet (2006), Clément Demers (2007), Louise Mercier (2008), Georges Coulombe (2009), Pierre Lahoud (2010), Gabriel Deschambault (2011), Serge Viau (2012), Josette Michaud et Pierre Beaupré (2013), Yvan Fortier (2014), Alain Lachance (2015), Richard Pedneault (2016), Yves Laframboise (2017), Clément Locat (2018).

**Prix Thérèse-Romer :** Alain Prévost (2005), Ronald DuRepos (2006), Jacques Clæssens et Constance Fréchette (2007), Henriette Legault et Austin Reed (2008), Félix-André Têtu et Christine Desbiens (2009), Vicky Hamel et Marc-André Melançon (2010), Maryse Gagnon et Christian Chartier (2011), André Watier (2012), Isabelle Paradis et Pierre Laforest (2013), François-Pierre Gingras (2014), Linda Landry et Marc Laurin (2015), Micheline Frenette (2016), Pascal Rochon et Nathalie Perreault (2017), Annie Claessens et Patrick Soucy (2018).

## PRIX THÉRÈSE-ROMER

Le prix Thérèse-Romer a été créé en 2005 dans le but de reconnaître la contribution des membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne, extérieur et intérieur, c'est-à-dire d'un bâtiment qui a eu ou qui a encore une fonction résidentielle : manoir, école de rang, magasin général, moulin, couvent...

### Admissibilité et critères de sélection

Sont admissibles les membres en règle de l'APMAQ depuis au moins un an au moment de la soumission du dossier. On peut poser soi-même sa candidature. Un membre peut également poser la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- respect du style du bâtiment ;
- choix des matériaux ;
- souci des éléments caractéristiques ;
- harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

*Afin de participer au mandat éducatif de l'APMAQ, il est souhaitable que le récipiendaire du Prix Thérèse-Romer ait déjà ouvert ou s'engage à ouvrir sa maison aux membres dans le cadre d'une visite guidée.*

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- identification de la maison
- historique de la maison
- approche de restauration
- description des travaux de restauration réalisés
- impact de la restauration dans l'environnement

On peut consulter l'appel du Prix et le guide de présentation d'une candidature sur le site Web de l'APMAQ.